



TARIF DES TAXIS DE TAHITI ET MOOREA

Arrêté n° 871 CM du 13 juillet 2012



Ministère des transports terrestres

JOUR (06 AM – 08 PM)

Prise en charge : 1.000 F CFP

Tarif kilométrique : 130 F CFP / km

NUIT (08 PM - 06 AM)

Prise en charge : 1.000 F CFP

Tarif kilométrique : 230 F CFP / km

Heure d'attente : 625 F CFP (moins de 15 mn), 1.250 F CFP (15-30 mn), 2.500 F CFP (30-60 mn)

+ Suppléments

Bagages + 5 kg, par bagage 100 F CFP
(chargé dans le coffre)

Encombrant, forfait..... 500 F CFP
(glacière, cantine, surf, vélo, ...)

Animaux, par animal 100 F FCFP

Info Voyageurs

Une note doit être délivrée à tout client qui en fait la demande.

Aucun paiement ne doit être réclamé au client pour un trajet à vide.

+ Majoration 'Hauteurs'

Pour les courses à destination d'un lotissement ou d'un quartier situé sur les hauteurs,
Forfait 500 F CFP

Le passager doit être clairement informé de cette majoration 'avant l'embarquement.

Pour toute plainte ou réclamation,
Contacter la direction des transports terrestres
au 54 96 54 ou dti@transport.gov.pf

